



Page spéciale

LA GALETTE
DES ROIS

Saint Mars Magazine



Les Arts à Saint Mars
17, 18 & 19 novembre 2017
Source : Pascal CORBIN, Ouest-France

Janvier 2018
n°56



PACS
Nouveauté



Démarches en ligne
Nouveauté

www.stmarsdoutille.fr



Édito

Sommaire

Infos pratiques	p.3
Agenda festif, randonnées	p.4
La bibliothèque	p.5
Les écoles	p.6
Aide à la personne	p.6-7
Démarches administratives	p.8
La vie des associations	p.9
Page spéciale : la galette des rois	p.10
Une page d'histoire	p.11
Ça s'est passé à Saint Mars ...	p.12

La photo de couverture de notre magazine de janvier montre l'implication de tous nos artistes lors de la manifestation des Arts à Saint Mars et notamment les artistes de la Ruisselée. Merci à tous pour la réussite de cette édition et nous vous donnons rendez-vous le 3^e week-end de novembre pour une nouvelle édition sur le thème des Amériques...

Un bref aperçu sur l'année 2017 nous permet d'apprécier le travail réalisé par l'équipe municipale : l'ouverture de la maison paramédicale, l'aménagement de la salle polyvalente pour assurer la location pour des fêtes de famille, la réfection du boulevard Pasteur, l'achat du restaurant...

Mais beaucoup reste à faire en 2018 :

La finalisation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) permettra de répondre aux exigences du Grenelle de l'Environnement et du schéma de cohérence territoriale du Pays du Mans.

L'aménagement de la rue Nationale et de la place de la Pharmacie : suite aux études d'aménagement, les travaux prévus permettront de sécuriser le centre bourg et d'apporter un confort de circulation aux piétons, cyclistes et automobilistes tout en favorisant l'accès aux commerces.

La réouverture de restaurant : après cet achat par la commune, nous espérons trouver un gérant motivé pour faire vivre ce commerce de proximité et permettre ainsi aux habitants et visiteurs de se restaurer à Saint Mars.

Nous faisons dans ce magazine de janvier un point sur les services d'aide à la personne. Cette page vous donne brièvement tous les acteurs pouvant aider les personnes en difficulté, leur permettant de garder un meilleur confort tout en restant chez soi.

Dans ce même esprit, la municipalité met tout en œuvre pour préserver et améliorer les services de proximité à destination de toute la population. La création de la maison paramédicale, l'achat du restaurant sont deux exemples très concrets de cette volonté. Il me semble important de rappeler qu'il est indispensable d'utiliser ces services pour garder au sein de notre commune cette proximité qui souvent fait défaut dans nos villages de campagne. Nous rappelons dans ce magazine tous les services de santé à votre disposition.

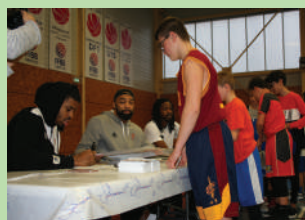
Il me reste à vous souhaiter une très bonne année 2018. Que cette nouvelle année vous apporte la santé, le bonheur et la joie de vivre.

Laurent Taupin
le Maire

[ZOOM SUR...]

LE MSB AUX MOUETTES !

Roméo Travis, DJ Stephens et Mykal Riley ont participé le mercredi 8 novembre dernier à l'entraînement des jeunes licenciés du club des « Mouettes ». Au programme : entraînement en ateliers, séance de dédicaces et photos souvenirs ! Cette opération s'inscrit dans le cadre du partenariat entre le Département, le Comité Départemental de Basket et le MSB.



CHAMPIONNATS DES MOUETTES À VENIR

Les Championnats des Mouettes : 16 équipes sont engagées cette saison, des babys (3-4 ans) aux seniors, ils évoluent tous les week-ends dans les gymnases, n'hésitez pas à venir les voir et les encourager, l'entrée est gratuite. « Mouettes d'un jour, Mouettes toujours ». Vous pouvez retrouver les plannings sur le site www.msмо.fr

>> **Contact : Christelle PASQUIER 06.22.83.73.77.**

Bulletin municipal de Saint Mars d'Outilly - N°56 - Janvier 2018
Rédacteur en Chef : Laurent Taupin, Maire
Responsable de la publication : Elisabeth Follenfant
Maquette, réalisation et diffusion : Bérengère Guittet
Mise en page : Cécile Hervé-Boscolo - CC Sud-Est Manceau


IMPRIMERIE
numeriscann

10 rue de Provence
72190 Saint-Pavace
Tél. : 02 43 82 72 00

www.imprimerie-numeriscann.fr

 **IMPRIM'VERT®**

Infos pratiques

Mairie

Lundi : 9h00 - 12h00

et **14h00 - 17h30** (*uniquement urbanisme sur rendez-vous*)

Mardi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30

Mercredi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30

Vendredi : **9h00 - 12h00** (*uniquement urbanisme sur rendez-vous*)
et 14h00 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Tél. : 02 43 42 74 38

www.stmarsdoutille.fr



[SANTÉ]

CABINET D'ORTHOPHONIE

>> Fanny MONTUELLE 09.83.36.50.33
et Marine VÉRITÉ 09.83.37.44.33.

CABINET D'INFIRMIÈRES

>> Angélique HAEMMERER et Émilie RAVE-NEAU 06.58.60.38.68.

CABINET D'OSTHÉOPATHE

>> Hanaé COLLIN 06.73.17.17.34.

CABINET DE PSYCHOLOGUE

>> Marylise LETOURMY 06.84.03.04.59.

CABINET DE MÉDECIN GÉNÉRALISTE

>> André BAKALIAN 02.43.42.91.98..

[SERVICES]

FINANCES PUBLIQUES **NOUVEAU**

Vous êtes un particulier : pour éviter de vous déplacer et pour tous renseignements concernant les impôts (questions courantes fiscales ou foncières, ouverture et utilisation de votre compte sur impot.gouv.fr, délivrance de copie d'avis, changement d'adresse, demande simple de délais de paiement), vous pouvez contacter les finances publiques par téléphone de 8h30 à 19h00 du lundi au vendredi.

>> Centre de contact du Mans : 0811.700.724.

[ÉTAT CIVIL]



Naissances

Emy MILCENT le 31 mai (*rectificatif*).

Lucas HOUDAYER le 6 octobre.

Arthur VALLÉE le 30 octobre.

Léa ILLAND le 5 novembre.

Léo BROUARD le 8 novembre.



Mariages

Karine ARCHENAULT & Jean-François CHIRON le 23 septembre.

Lauranne BOURDAIS & Jérémy RITEAU le 28 octobre.

Amélie OUZEAU & Arnaud LE ROYER le 25 novembre.

Annie PASQUIER & Alain LEVET le 2 décembre.



Décès

André SIMON le 8 octobre.

Sylviana MALAGIÉ veuve LECOMTE le 8 octobre.

Didier GÉRAULT le 28 octobre.

Raymonde FEFEU épouse LÉTANG le 13 novembre.

Marie GOMBAUD veuve GOMBAUD le 30 novembre.

Michel BERNARDEAU le 14 décembre.

[RAPPEL]

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

De nombreux dysfonctionnements persistent encore sur l'une des pompes du poste de relevage qui accueille les eaux usées des habitations raccordées au réseau d'assainissement collectif de tout le village, dysfonctionnements dus aux mauvaises pratiques qui ne sont certes pas intentionnelles mais qui restent néanmoins problématiques pour notre commune. Les lingettes sont la cause principale de bien des problèmes constatés tels que égouts bouchés, pompes bloquées par l'amalgame formé et pompes mises hors service, ce dernier cas faisant partie du récent constat. Ces dernières sont à éliminer dans vos ordures ménagères. En vous remerciant pour votre compréhension et en espérant que chacun acquière et continue à avoir de bonnes pratiques cohérentes chaque jour.

DÉGRADATIONS

Quelques dégradations restent encore à déplorer. Les auteurs des différents méfaits (dégradation lavoir, citystade) ont été sanctionnés.

>> Si vous êtes victimes ou témoins d'incivilités ou de dégradations, contactez la Gendarmerie au 02.43.42.10.18 et faites-en part à la Mairie au 02.43.42.74.38.

Agenda

Calendrier des manifestations du 1^{er} semestre 2018

JANVIER		
Vendredi 12	Vœux du Maire à 20h00	Salle polyvalente
Samedi 20	Assemblée générale à 14h00 - AFN	Salle polyvalente
Samedi 20	Assemblée générale à 19h00 - Turbulents Saint Martiens	Salle polyvalente
Dimanche 25	Repas dansant avec Bernard Rual - AFN	Salle des fêtes
Samedi 27	Assemblée Générale à 14h00 - Jardinier Sarthois	Salle polyvalente
Lundi 29	Assemblée générale à 20h30 - Comité de Jumelage du Canton d'Ecommoy	Salle du Conseil Municipal
FÉVRIER		
Dimanche 4	Boursothèque de 9h00 à 13h00 - Bibliothèque et Turbulents Saint Martiens	Salle des fêtes
Samedi 10	Caraval - Amicale des Écoles, Turbulents Saint Martiens, Harmonie de Saint Mars	Citystade
Samedi 10	Repas du carnaval	Salle des fêtes
Dimanche 18	Concours complet équitation Pro AM	Centre équestre
Les 24 et 25	Concours Pro AM jeunes chevaux	Centre équestre
MARS		
Dimanche 4	Tournée des as comptant pour la sélection au championnat d'Europe Poney	Centre équestre
Les 10 et 11	Concours complet équitation Pro AM	Centre équestre
Dimanche 11	Journée tir à l'arc	Complexe sportif
Dimanche 18	Concert de printemps à 15h00	Salle des fêtes
Vendredi 23	Concours complet équitation jeunes chevaux	Centre équestre
Dimanche 25	Concours complet équitation AM	Centre équestre
Dimanche 25	Représentation théâtrale à 14h30 - Les Bolides	Salle des fêtes
AVRIL		
Lundi 2	Chasse à l'œuf - Turbulents Saint Martiens	Centre équestre
Mardi 10	Journée handisport	Complexe sportif
Samedi 14	Loto animé par Albert - Amicale des Écoles	Salle des fêtes
Dimanche 15	Concours complet équitation club	Centre équestre
Dimanche 29	Journée tir à l'arc	Complexe sportif
Dimanche 29	Journée du souvenir	
Dimanche 29	Banquet des séniors	Salle des fêtes
MAI		
Dimanche 6	Jeux équestres régionaux - concours complet équitation	Centre équestre
Mardi 8	Endurance Trec – jeux équestres régionaux	Centre équestre
Mardi 8	Défilé Victoire 1945	
Samedi 26	Boum des enfants - Amicale des Écoles	Salle polyvalente
Dimanche 27	Rencontre inter assoc' martiennes	Citystade
JUIN		
Samedi 9	Gala de danse - Loisirs Saint Mars	Salle des fêtes
Vendredi 22	Fête de la musique	Presbytère
Samedi 23	Théâtre enfants	Salle des fêtes
Samedi 30	Fête des Ecoles - Amicale des Écoles	Groupe scolaire

Calendrier des randonnées du 1^{er} semestre 2018



Date	Lieu	Distance	Départ	Infos
JANVIER				
Jeudi 11	Saint Mars d'Outillé	9 km	13h30 - salle polyvalente	Galette
Dimanche 21	Saint Mars d'Outillé	10 km	13h30 - salle polyvalente	Galette
Jeudi 25	Souligné Flacé	8 km	13h30 - salle des fêtes	
FÉVRIER				
Jeudi 8	Brives	9 km	13h30 - salle des fêtes	
Dimanche 18	Ecommoy	10 km	13h30 - salle des fêtes	
Jeudi 22	Volnay	11 km	13h30 - salle des fêtes	
MARS				
Jeudi 8	La Chapelle Saint Fray	9 km	13h30 - salle des fêtes	
Dimanche 18	Saint Mars de Locquenay	11 km	13h30 - salle des fêtes	
Jeudi 22	Oizé	10 km	13h30 - salle des fêtes	
AVRIL				
Jeudi 12	Évaillé	12 km	13h30 - salle des fêtes	
Dimanche 15	Bocé (Maine et Loire)	17 km	9h30 - salle des fêtes	Pique-nique
Jeudi 26	Saint Aubin le Depeint	11 km	13h30 - salle des fêtes	

Pour les randonnées du JEUDI

Marie-Claude DODIOT : 02 43 42 73 51 ou 06 14 87 57 42
 Martine PIOGER : 02 43 42 74 14 ou 06 80 67 81 30
 Yves BOUHOUX : 02 43 42 71 68

Pour les randonnées du DIMANCHE

Sylvie PASSIN LE NEZET : 02 43 77 26 85 ou 06 29 54 61 84
 Marie-Claude DODIOT : 02 43 42 73 51 ou 06 14 87 57 42

La bibliothèque

Retour sur les Arts à Saint Mars



Fresques géantes

À l'occasion des Arts à Saint Mars, la bibliothèque de Saint Mars d'Outillé et les écoles avaient invité pendant deux jours l'illustratrice Lucie Vandeveld. L'idée : rencontrer cette illustratrice bien connue des enfants et réaliser des fresques sur le thème de la forêt avec les classes de grande section, CP, CE1 et CE2.

Les enfants ont travaillé à partir de l'album « Poèmes d'ombre et de lumière » pour réaliser une forêt nocturne, puis à partir de l'album « Poèmes de tiges et de rameaux » pour réaliser une forêt tropicale et une forêt imaginaire, et à partir de l'album « Poèmes sur le fil de l'eau » pour faire une forêt fleurie. Chaque fresque mesure environ 8 mètres par 1,50 et ont été peintes à l'acrylique !

Ces fresques ont ensuite été exposées à la salle des fêtes. Ainsi, les enfants ont pu montrer leurs réalisations à des parents et des visiteurs conquis. Ces peintures géantes devraient être bientôt installées dans les écoles.

Les activités réalisées dans le cadre du festival

Les Arts à Saint Mars ont eu lieu les 17, 18 et 19 novembre dernier sur le thème de la forêt.

Cette 12^e édition a permis de mettre en lumière de jolis tableaux, et spécialement sur la forêt et animaux de Bercé. Les enfants ont pu participer à des animations durant le vendredi et le samedi : création de cadres avec des accessoires ramassés en forêt, création d'animaux ...

La sortie mycologie du samedi matin réalisée avec Mr Fouchard, enseignant en mycologie, a fait prendre conscience qu'il existait dans nos forêts beaucoup de variétés de champignons, et qu'il y en avait autant de comestibles que de très dangereux. « *La règle reste toujours la même, il faut ramasser et manger seulement les champignons que l'on connaît, sinon les risques peuvent être très graves et même irréversibles* ». De quoi faire réfléchir !

Le spectacle du dimanche après-midi « Cœur de Braco » a remporté un vif succès avec plus de 180 spectateurs qui sont venus découvrir l'histoire du braconnage en Sologne, spectacle écrit et réalisé par Véronique Blot. Un bon moment de convivialité et de partage.

Merci à tous les peintres et toutes les personnes qui ont permis la réussite de ce week-end.

>> Contact bibliothèque : 02.43.39.66.56.

>> Horaires : Lundi de 15h00 à 18h30

Mercredi de 14h00 à 18h30

Samedi de 10h00 à 12h30

Les écoles

École élémentaire Le Pâtou

Dans le cadre des Arts à St Mars qui se sont déroulés les 17, 18 et 19 novembre dernier sur le thème de la forêt, les élèves de CP, CE1 et CE2 ont participé à un projet « fresque » organisé par Solenne de la bibliothèque et encadré par l'artiste Lucie Van De Velde, illustratrice de livres pour enfants. Les enfants peinturlurés et ravis ont réalisé de gigantesques forêts colorées qui décoreront bientôt les murs de l'école.

Les élèves de CE1/CE2

Les élèves des classes de CE1/CE2 de Mélanie et Patricia ont suivi un cycle de gymnastique à la salle Ouranos de Parigné l'Évêque, bénéficiant d'un équipement fabuleux ainsi que des compétences de Nicolas. « C'était difficile de tenir en équilibre sur la poutre ou bien de vaincre sa peur aux barres asymétriques mais nous avons réussi ! »

Tous les élèves de CE2 et leurs enseignantes sont reconnaissants et heureux d'avoir vécu la cérémonie de remise des dictionnaires par Monsieur le Maire, Laurent TAUPIN. « Merci de nous aider grâce à cet outil à mieux comprendre, écrire et lire les mots de notre belle langue ».

Les élèves de CM1

« Lundi 13 novembre, après-midi, nous sommes allés avec



toute la classe dans les bois du côté du Château de Segrais pour récupérer des feuilles, des glands (le fruit du chêne), de la mousse et des écorces. Le vendredi (17 novembre) nous sommes allés aux Arts à Saint Mars. Les CM1-CM2 et les CM2 ont fait la même visite que nous mais le matin. Des adultes nous ont montrés comment faire du Land Art avec tout ce qu'on avait ramassé. C'était très intéressant et les adultes nous ont donné beaucoup de bons conseils ».

Un grand merci à la municipalité et à son service technique pour l'investissement et l'installation des vidéos projecteurs pour nos classes. C'est un bonheur professionnel qui nous simplifie la tâche au quotidien et qui contribue au bien-être des élèves.

École maternelle La Pastourelle

Votre enfant est né en 2015, il peut être scolarisé à l'école maternelle pour la rentrée 2018.

>> Inscriptions du 12 mars au 6 avril 2018 auprès de Maryline Maillard au 06.68.66.70.91.

Aides à la personne

SARTH'72 (aide à domicile)



L'association Service d'Aides Rurales par des Travailleurs Handicapés (S.A.R.T.H-72), créée en 1999, voit ses activités croître d'année en année, tant dans son activité « repas à domicile » que celle « entretien des espaces verts ».

Le portage de repas à domicile

Activité principale à laquelle 80% de notre temps est consacré est en constante progression : ce sont plus de 200 repas apportés chaque jour à nos aînés de 32 communes des alentours de Parigné l'Évêque. Ce résultat est la conséquence d'une prestation de qualité offerte par le traiteur de Parigné l'Évêque relayée par une équipe d'intervenants de l'association aux compétences et qualités avérées.

Chaque bénéficiaire établit son menu en fonction de ses goûts :

- potage
- 3 entrées au choix
- 2 plats de viande à choisir et complétés par 2 offres de poisson par semaine
- 3 légumes verts ou féculents
- 4 fromages et 2 desserts,

Chacune de ces propositions peut se faire sans sel ou sans sucre pour répondre aux besoins de régime.

Chaque personne reste libre de commander de 1 à 7 repas

par semaine voire de l'augmenter avec un dîner.

L'entretien des espaces verts

Activité en pleine expansion également qui permet l'entretien des jardins (pelouse – taille de haies – élagage – bêche – motoculture – réfection de pelouse...). À la faveur d'un rendez-vous sur place, vous recevrez une offre chiffrée et nous vous proposerons :

- Une souplesse dans l'intervention : pas de contrat à l'année contraignant, mais juste un calendrier modulable en fonction de vos besoins et des aléas climatiques.
- Un travail de qualité fourni par une équipe de professionnels confirmés et aguerris.
- Des tarifs adaptés à vos besoins, que vous soyez impossible sur le revenu ou non.
- La création de haies vives, de parterres, la réfection de pelouse.
- L'enlèvement des déchets si vous le souhaitez.
- Un règlement par chèque ou prélèvement avec établissement d'une facture détaillée.
- Une réduction fiscale de 50% sur le montant total (hors fourniture et adhésion) de la facture si vous êtes impossible sur le revenu.

>> Contact : secrétariat 02.43.75.28.47 tous les jours de 9h à 12h (ou répondeur) / sarth72@wanadoo.fr

Aides à la personne

ADMR Orée de Bercé : des emplois de proximité



L'ADMR, toute une gamme de services à la personne : pour les familles, célibataires, personnes âgées, personnes en situation de handicap. Entretien du logement, repassage, aide avant et après la maternité, garde d'enfants, aide au lever et au coucher, aide à la préparation des repas, accompagnement, promenade, courses, téléassistance au domicile ou mobile.

Les aides à domicile accompagnent les personnes dans les activités quotidiennes domestiques. Le métier d'intervention à domicile est un métier qui nécessite la maîtrise de savoirs et de gestes techniques. Il nécessite des capacités d'autonomie, d'écoute, d'adaptation et de prise de respon-

sabilités. Une formation initiale et continue est assurée par l'ADMR. Si vous aussi vous souhaitez travailler auprès de familles et de personnes fragilisées et ainsi leur permettre un maintien au domicile de qualité...

>> Site internet : www.admr72.com

Pour postuler, adressez-nous votre CV accompagné d'une lettre de motivation à recrutement@fedr72.admr.org ou par courrier à la Maison des services ADMR 16 rue Siméon Berneaux 72500 Château du Loir 02.43.46.49.38

Besoin d'aide ? Familles rurales s'occupe de tout



Aide au maintien à domicile (des personnes âgées et/ou en situation de handicap), ménage, repassage, travaux de jardinage et de bricolage, garde d'enfants ... Devis gratuit sans engagement.

>> Contact : **Emmanuelle BOULIDARD et Sandrine VALLÉE, responsables du secteur 02.43.39.34.36.** /

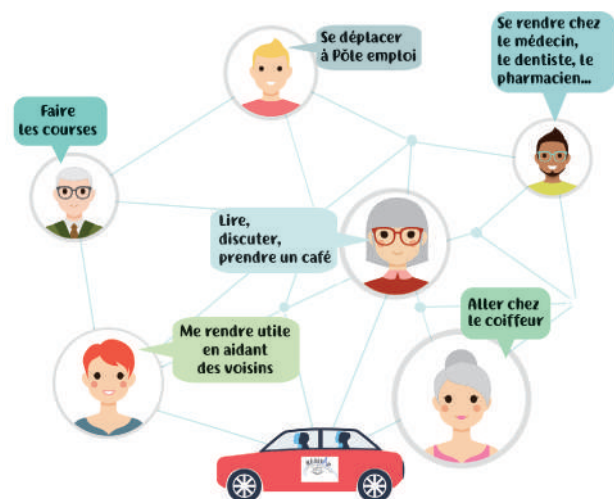
besoindaide.sap@orange.fr

Familles Rurales recrute des aides à domicile. Adressez votre candidature (CV + lettre motivation) à Familles Rurales 3 rue du Collège 72220 Ecommoy.

Nouveau pour tous



Le Rés'o'ap est un réseau de bénévoles assurant l'accompagnement de personnes ayant des difficultés à se déplacer. Pas de voiture ? Pas de permis ? Plus possible de conduire ? Envie de vous sentir utile ? Un peu de temps libre à consacrer aux autres ? Les réponses à toutes vos questions !



Qu'est-ce que le Rés'o'ap ?

Rés'o'ap correspond à « Réseau social d'aide à la personne », une association portée par la MSA services (Mutualité sociale agricole). En partenariat avec l'association Génération Mouvement, nous avons décidé depuis plus d'un an de mettre en œuvre ce service à l'attention des personnes ayant besoin d'un accompagnement lors de leurs

déplacements, quel que soit leur âge, sur les communes de Brette les Pins, Challes, Changé, Parigné l'Évêque et Saint Mars d'Outilly.

Quel est le principe ?

Le maître mot est l'accompagnement hors domicile. En clair, un bénévole peut accompagner la personne pour faire ses courses, l'emmener voir des amis, à un rendez-vous médical, chez le coiffeur.... Rés'o'ap refuse tout accompagnement concernant les prestations remboursables par les caisses maladies.

Comment faire pour en bénéficier ?

Les bénéficiaires doivent d'abord adhérer à l'association, contre une cotisation annuelle de 5€, tout comme les bénévoles. Quand le bénéficiaire en a besoin, il appelle la plateforme 48 heures avant.

Qui peut être bénévole ?

Tout le monde peut participer. Les bénévoles sont couverts par l'assurance de l'association pour la durée de la mission. Ils doivent d'abord renseigner la plateforme de leurs disponibilités mensuelles. À partir de là, dès qu'un bénéficiaire appelle pour un besoin, ils sont mis en relation.

Où se renseigner ?

Le Centre socioculturel François Rabelais accompagne la démarche sur le territoire. Vous pouvez contacter Sandrine Gautier, animatrice famille, à l'adresse suivante : famille@lerabelais.org ou au 02.43.40.13.04.

>> Contact : **Réseau d'aide sociale à la personne**
30 rue Paul Ligneul 72000 LE MANS
02.43.39.44.49 / contact@resoap.fr

Démarches administratives

Nouveautés : les démarches à portée de clic

Depuis le 6 novembre 2017, vous n'avez plus besoin de vous déplacer pour effectuer vos démarches administratives concernant votre carte d'identité, votre passeport, votre carte grise et votre permis de conduire. Rendez-vous sur le site <http://ants.gouv.fr>.

Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le signe gouv.fr.
- Je vais sur le site de l'ANTS.
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants France Connect.

Carte d'identité

- Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.
- J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.
- Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Passeport

- Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.
- J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr>.
- J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.
- Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

PACS

Depuis le 1^{er} novembre, le PACS (Pacte Civil de Solidarité) est enregistré en mairie le samedi matin sur rendez-vous après enregistrement de votre dossier.

Pièces à fournir

- Déclaration conjointe d'un PACS (cerfa n° 15725*02).
- Convention type de PACS (cerfa 15726*02) ou conven-



Permis de conduire

- Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.
- Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.
- En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne. Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.
- Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite sur le site <http://permisdeconduire.ants.gouv.fr>.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je reçois mon permis à mon domicile.

Certificat d'immatriculation

- Je peux faire une demande en ligne pour un duplicata, un changement d'adresse, un changement de titulaire, une cession de véhicule*, autre motif* (*uniquement en m'identifiant avec mon compte France Connect).
- Je fais ma demande en ligne sur le site <http://immatriculation.ants.gouv.fr>.
- En fonction de ma demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.
- J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.
- Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

Recensement

Votre enfant a 16 ans, pensez à le faire recenser. Cette démarche est obligatoire et est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire.

- Lieu d'obtention : mairie de votre domicile.
- Pièces à fournir : pièce nationale d'identité de l'enfant et livret de famille.

L'attestation remise à cette occasion sera exigée lors de

tion spécifique rédigée par les deux partenaires.

- Pièces d'identité.
- Extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois.



l'inscription aux examens, concours soumis à l'autorité publique et permis de conduire.

PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



La vie des associations

Sophrologie



Envie de vous détendre, prendre un moment rien que pour vous ? Gisèle FREUSLON vous propose des cours de sophrologie le lundi soir de 18h30 à 19h30 à la salle polyvalente. La sophrologie c'est apprendre à lâcher prise,

à prendre contact en conscience avec sa respiration, à retrouver le sommeil, à gérer le stress au quotidien, à retrouver l'harmonie et la paix en soi.

>> Contact : **Gisèle Freuslon 06 20 35 16 13.**

Amicale des Écoles



L'Amicale des Écoles et Biscotte vous souhaitent une très belle année 2018. Qu'elle apporte joie et bonheur à tous les Saint-Martiens petits et grands. Nous tenons à souhaiter la bienvenue aux nouveaux bénévoles, remercier chaleureusement la Municipalité pour leur soutien, remercier

VOUS parents qui participez aux projets que nous vous proposons (chocolats, sapins...) et un grand bravo à nos écoliers qui ont participé avec un grand intérêt au Téléthon 2017. Bonne et heureuse année associative à tous.

>> Contact : **Estelle Bonnet 06 25 73 43 87.**

Les Turbulents Saint-Martiens



L'équipe des Turbulents Saint-Martiens vous souhaite L'ESSENTIEL... LE MEILLEUR... pour 2018. Des rires, des joies, des festivités, tout simplement des moments de convivialité à partager ENSEMBLE. Et pour que cette belle aventure du comité des fêtes se poursuive, nous

vous invitons à nous rejoindre. Rendez-vous le samedi 20 janvier 2018 pour notre Assemblée Générale à la salle polyvalente à partir de 18h30. Bonne et heureuse année à toutes et tous.

>> Contact : **Angélique Haemmerer 06 98 44 35 27.**

Généralités Mouvements

Le cercle des retraités compte 50 adhérents et 6 sympathisants. Les réunions chaleureuses, conviviales et amicales ont lieu le 2^e jeudi de chaque mois à la salle polyvalente avec des activités diverses tels que jeux de carte (belote, tarot), trio dominos et se terminent autour

d'une pâtisserie et une boisson chaude. Nous participons avec le bureau cantonal à des voyages et des sorties d'une journée. Vif succès des 2 concours de belote et du loto organisés cette année. Vous êtes les bienvenus.

>> Contact : **Michel Verneau 06.72.84.66.72.**

Le Jardinier Sarthois

Le bureau du Jardinier Sarthois présente à tous ses adhérents ses meilleurs vœux pour l'année 2018 et remercie tous les bénévoles et les adhérents qui ont contribué au succès du loto. L'Assemblée Générale aura lieu le samedi 27 janvier 2018 à 14h00 à la salle polyvalente avec la traditionnelle distribution des graines, la remise des prix du Concours des Maisons Fleuries. Si vous aimez jardiner, venez nous rejoindre lors de l'Assemblée Générale. Galette et pot de l'amitié seront offerts.

Résultat du Concours

1. Mme Ginette JARRY. 2. Mr et Mme Yves NIVAUULT. 3. Mr et Mme Gérard MORANÇAIS. 4. Mr et Mme Bernard LETOURMY. 5. Mr et Mme Jean FOUINEAU. 6. Mr et Mme Jean HUNAUULT. 7. Mme Éliane CROISEAU. 8. Mr et Mme Jean-Yves FOURNIER. 9. Mme Janine POIRIER. 10. Mme Mauricette MASSARD. 11. Mme Simone ÉTIENNE.

>> Contact : **Michel Verneau 06.72.84.66.72.**

Centre de méditation Kadampa France



Découvrir la méditation à Saint Mars d'Outillé. Envie de s'entraîner à la méditation pour bien commencer l'année 2018 ? Sur simple demande, le Centre de Méditation Kadampa France, au château de Segras, propose des séances de méditation guidées gratuites le midi de 12h30 à 13h00.

Tous les mois, le centre organise également des week-ends d'initiation intitulés « Apprendre à méditer » ou « Détente & méditation ». Il existe aussi des enseignements hebdomadaires le mercredi et jeudi. Enfin, pour rappel, le centre est ouvert tous les jours de l'année de 9h à 18h (sauf fermeture exceptionnelle) avec des visites guidées sur demande. Tout le monde est bienvenu.

>> Dates et infos pratiques : kadampafrance.org ou 02.43.87.71.02.

PAGE SPÉCIALE

La galette des rois

On la dévore dès les premiers jours de janvier, à peine les repas de Noël et du Nouvel An dégustés. La galette des rois est attendue par tous les gourmands. Mais quelle est son origine? Que représente la fève? Et surtout, quand la mange-t-on? Qu'on préfère la galette à la frangipane ou la galette briochée, janvier est le mois de la galette des rois. Mais quels symboles se cachent derrière? D'où vient cette tradition?

* Religieux ou pas?

Le partage de la galette n'a rien à voir avec la religion. Cela faisait partie des célébrations autour du solstice d'hiver, propice aux divinations. Les chrétiens la mangent lors de l'Épiphanie et la célébration des rois mages. Cependant luthériens, calvinistes et certains catholiques se sont opposés à cette coutume païenne, comme le prouvent les discours du chanoine de Senlis en 1664, qui n'approuvait pas le côté festif de la galette.

* Une coutume ancienne

Il est difficile de ne pas faire le lien avec les Saturnales de l'époque romaine : un roi était élu et donnait des gages. Aucun côté orgiaque à cela, mais plutôt domestique. Durant ces fêtes, au moment du solstice d'hiver, maîtres et esclaves étaient sur un pied d'égalité et tout le monde mangeait à la même table. C'était dans l'idée de revivre l'Âge d'Or (ou l'éternel printemps).

* Le « roi boit »

L'élection d'un roi ou d'un gagnant remonte au moins aux Saturnales romaines. La coutume du « roi boit » a été attestée dès le XIV^e siècle. Et « tirer un roi » était commun dès le Moyen-Âge, le 5 janvier. Normalement, celui qui trouvait la fève devait payer sa tournée à la tablée. Certains prétendent que les plus avares avalaient la fève afin de ne pas déboursier d'argent. C'est ainsi que serait née la fève en porcelaine, pour que le « roi » craigne de l'avaler. La galette des rois traditionnelle se compose de pâte feuilletée et de crème d'amandes.

* La fève, symbole de fécondité

La fève fait partie des symboles du solstice d'hiver. C'est le premier légume qui pousse au printemps. Surtout, ce légume, comme l'œuf, contient un embryon. En « vieillissant » il donne la vie. La fève est très importante, notamment chez les Grecs

(elles contenaient l'âme des morts selon les Pythagoriciens) et les Romains. Ces derniers jetaient des fèves dans le dos les 9, 11 et 13 mai pour chasser les ombres des morts. La taille compte aussi. La fève-légume est plate et ni trop grande, ni trop petite car elle ne doit pas être avalée. En plus, tout le monde en avait chez soi. En 1875 apparaissent les fèves en porcelaine de Saxe. En 1913, celles des ateliers de Limoges. Au début, il s'agissait de poupées, puis de baigneurs puis de bébés emmaillottés, signes de fécondité. Ont suivi des symboles de chance et des animaux. Au début du XX^e siècle, un Monsieur Lion lance une fève en forme de lune avec au dos le nom et l'adresse de son commerce. C'est donc la première fève publicitaire. En 1960, les premières fèves en plastique apparaissent.

Moins chères, elles prennent le pas sur la porcelaine. Bien sûr, il y a eu des santons, qui permettaient de recréer une crèche. De nos jours, il n'y a plus aucun lien avec la crèche !

* Des gâteaux variés

On ne sait pas comment on en est arrivé au gâteau. Mais la coutume du partage est ancienne. La pâtisserie change en fonction de la région et du pays. Ainsi au Danemark, une amande est cachée dans du riz bouilli. En France, chaque région a son gâteau : gâteau des rois en Provence, en Aquitaine et en Languedoc, pogne ou épogne dans le Dauphiné, garfou ou galfou en Gascogne et Béarn, galette des rois en Ile-de-France, Dreykönigskuchen en Alsace... Certains sont fourrés à la frangipane, mais d'autres sont briochés, à la fleur d'oranger, aux fruits secs...

* Le 1^{er} dimanche ou le 6 janvier?

Jusque dans les années 1960, l'Épiphanie était un jour férié qui tombait le 6 janvier. Le partage du gâteau était souvent célébré le 5 au soir. Mais le Vatican II (1962-1965) a décidé que l'Épiphanie serait célébrée le premier dimanche suivant le 1^{er} janvier. De nombreux pays cependant ont conservé la date originelle du 6 janvier, comme la Pologne. En fait, c'est le partage du gâteau qui est traditionnel. Et il se fait plusieurs fois dans le mois !

* La couronne

C'est un attribut de la royauté. Il y avait des couronnes dès le XV^e siècle, en plomb et étain avec dessus le nom des mages et des fleurs de lys. Or elles ne servaient pas pour « le roi boit ». En fait, elles protégeaient les pèlerins et voyageurs, à l'image des rois mages, leurs (saints) patrons. On n'en faisait plus lors de la Révolution !

* La galette de « la Liberté » ou de « l'Égalité »

Sous la Révolution française, hors de question d'élire un roi! Cependant, pas question de ne pas partager de gâteau non plus. Est donc née la galette de la Liberté ou de l'Égalité, sans fève ni roi. C'est sur ce principe qu'est célébrée au palais de l'Élysée la galette des rois, depuis Valéry Giscard d'Estaing.

À vos papilles !

Ingrédients : 2 pâtes feuilletées ; 140 grs de poudre d'amandes ; 100 grs de sucre fin ; 2 œufs ; 75 grs de beurre mou ; 1 jaune d'œuf ; 1 fève.

Placer une pâte feuilletée dans un moule à tarte, piquer la pâte avec une fourchette. Dans un saladier, mélanger la poudre d'amandes, le sucre, les 2 œufs et le beurre mou. Placer la pâte obtenue dans le moule à tarte et y cacher la fève. Recouvrir avec la 2^{ème} pâte feuilletée en collant bien les bords. Faire des dessins sur le couvercle et badigeonner avec le jaune d'œuf. Enfourner pendant 20 à 30 min à 200° (thermostat 6-7). Vérifier régulièrement la cuisson.

LE
RESTAURANT
SCOLAIRE

Dans le prochain numéro

Une page d'histoire

Céline de La Vauzelle : une femme au cœur de l'époque napoléonienne

La famille du Trochet a possédé le Château de Segrais au XIX^e et au début du XX^e siècle. La correspondance de Céline de La Vauzelle, un membre de la famille, a été retrouvée.

La première lettre date du 12 septembre 1799 et provient de son frère. Ils sont en désaccord sur le mariage de la fille de Céline, Laure, avec Monsieur Merle. Monsieur de Turpin est envoyé par Monsieur Merle afin d'effectuer la demande en mariage. Le prétendant n'est pas noble mais son frère admet qu'il vaut mieux « *quelqu'un qui a une bonne conduite que 600 ans de noblesse* ».

La divergence porte plus sur le problème de l'argent. En effet, Céline doit rembourser un certain nombre de dettes et elle a deux autres filles. Elle doit donner 25 000 livres par mariage pour les dots mais il lui manque 50 000 livres. De plus, on suppose que Céline est veuve et qu'elle doit gérer l'avenir de ses filles, notamment en réalisant un bon mariage. Laure épousera donc un bourgeois, Monsieur Merle, ayant sûrement une bonne situation.

Le 2 mars 1803, une lettre de son frère qui est à New York est accompagnée d'argent. Il profite de l'occasion pour lui envoyer son aide alors qu'elle est à Paris.

Le 4 mars 1806, la mère de Céline, Laure, meurt à 46 ans. Quelques jours plus tard, le 31 mars 1806, Monsieur Dupeirat, ingénieur et ami de la famille, vivant à Ajaccio, évoque la mort de la mère de Céline. On apprend aussi que le grand-père maternel de Céline était un lieutenant-général de Saint-Domingue, Jean-François Prévost, marquis de Traversay.



Vue équestre de Niort au début du XVII^e siècle
(d'après une gravure de Chastillon)

Quatre mois ont passé. Monsieur Desprades, notaire aux Champs-Élysées à Paris, écrit à Céline qui se trouve chez son oncle à Niort le 7 août 1806. Il s'occupe de la succession de sa mère mais se plaint que Céline ne rembourse pas ce qu'elle doit soit 1780 livres. 20 jours plus tard, il se félicite d'avoir eu une réponse de Céline et que l'affaire semble s'arranger.

Une lettre du 13 septembre 1809 de Monsieur de La Vauzelle, le père de Céline, nous apprend qu'elle se trouve désormais à la Rochelle, toujours chez son on-

cle, Monsieur Auguste Jean de Traversay et sa tante Catherine-Eugénie Jorna de la Cale.

Il donne des nouvelles du frère de Céline, Aristide, qui combat en Espagne dans un régiment napoléonien.

Dans sa lettre, le père de Céline évoque l'usurpation de la propriété d'une tante pendant la Révolution. En effet, le 30 mars 1792, on ordonne la confiscation des biens des émigrés de la noblesse ayant fui le territoire. Plus tard, « *Bonaparte déclara que les émigrés rentre- raient en possession de leurs biens qui étaient encore entre les mains de la nation, à l'exception des forêts et des immeubles affectés à un service public ; quant à ceux achetés jusqu'à ce jour comme biens nationaux, leurs acquéreurs devaient en rester propriétaires sans être inquiétés* ». Néanmoins, des conflits de propriétés sont nombreux.



Vue du port de La Rochelle, prise de la petite rive
(Joseph Vernet, 1762, musée de la Marine, Paris)

Trois ans plus tard, Céline est toujours chez son oncle. Monsieur Merle, son gendre qui vit à Quimper avec Laure, lui réclame le 18 juillet 1812 le testament de son frère tout en demandant des nouvelles.

Le 9 août 1813, Monsieur Merle remercie Céline de l'envoi du testament. Il évoque sa femme Laure qui est malade ainsi que ses filles, Ernestine et Louise qui pensent à leur grand-mère.

Enfin, le 10 juillet 1816, alors que la France a changé de régime, passant de l'Empire de Napoléon à Louis XVIII restaurant la monarchie, le père de Céline lui écrit ainsi qu'à son nouveau gendre, Monsieur du Trochet. Effectivement, on comprend que sa fille s'est remariée avec ce commissaire des guerres à la Rochelle, dont la famille va acquérir par la suite le Château de Segrais.

Il apporte des nouvelles de l'oncle de Céline, Monsieur de Traversay, qui se trouve désormais à la Martinique et pourrait y rester un an de plus.

Il raconte le printemps et le début de l'été catastrophique pour les récoltes avec « *les mauvais blés* » ainsi que pour les cerisiers, les abricotiers, les pêchers et les autres plantations. Cela l'oblige à devoir allumer les cheminées du logis.

Céline de La Vauzelle est donc à l'image de cette époque, une femme qui a tracé son chemin dans un contexte géopolitique troublé.

Laurent Bervas

Ça s'est passé à Saint Mars d'Outillé



Bourse aux jouets
Dimanche 12 novembre



Goûter des anciens
Dimanche 3 décembre



Téléthon
Vendredi 8 décembre



Noël des enfants
Dimanche 10 décembre



Marché de Noël
Samedi 16 décembre

